

Si vous ne pouvez pas voir ce message,  
vous pouvez le visualiser en ligne ici



AGENDA

ANNUAIRE

REVUE DE PRESSE

FABRIQUE DE L'UIMM

La newsletter de l'UIMM Côte-d'Or - 04/04/2024

A LA UNE

## “ L'industrie recrute, le forum : le bilan ”

L'industrie recrute, le forum a eu lieu samedi 23 mars pour sa 11ème édition ! Un bilan positif pour une matinée de recrutement qui a réuni plus de **300 visiteurs à la rencontre des 27 entreprises et 11 partenaires** présents.

AJIR Bourgogne, organisme collecteur du solde de la taxe d'apprentissage, a organisé cet **événement gratuitement pour les entreprises**. Vous souhaitez participer à d'autres événements emploi et bénéficier de plus de visibilité auprès du grand public ? **N'hésitez pas à flécher votre taxe d'apprentissage vers AJIR Bourgogne.**



NOS ACTUS

## “ Formation "Représentants du personnel au CSE ou à la CSSCT – initial" ”



Afin de pouvoir exercer leurs missions en matière de **santé, de sécurité et de conditions de travail**, les membres de la délégation du personnel du CSE ont droit à une formation qui existe pour tous les CSE, quelle que soit la taille de l'entreprise ou de l'établissement. Pour accompagner vos équipes dans cette dynamique, Défi 2 Conseil organise une **session de 5 jours de formation** aux dates suivantes : **11, 12, 17, 18 et 19 juillet 2024.**

» **Plus d'infos**

## “ La rubrique emploi ”

Ces candidats recherchent :

- **Une alternance pour un BTS électrotechnique** au Pôle Formation. Déjà une expérience en stage dans une entreprise industrielle et motivé.
- **Un stage pour une 1ère année de BUT GACO** (Gestion Administrative et Commerciale des Organisations) du 21 mai au 14 juin. Véhiculée et motivée.
- **Un poste d'acheteuse technique** suite à une arrivée récente dans la région. Recherche un poste aux alentours de Pouilly en Auxois à partir d'octobre 2024.
- **Un stage en secrétariat / administratif** pour une reconversion dans le cadre d'une formation titre professionnel avec l'AFPA. Période du 24 juin au 2 aout, mobile 20 min autour de Dijon.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter **Elodie NGUYEN** au 03 80 77 85 55 ou par mail à l'adresse [enguyen@maisondesentreprises.com](mailto:enguyen@maisondesentreprises.com)

» **Contactez-nous**

## “ Publi-rédactionnels du Groupe VYV - Partage de la valeur : nouvelles mesures et obligations ”

Notre partenaire, le Groupe VYV vous propose un publi-rédactionnel sur les nouvelles mesures et obligations encadrant le partage de la valeur.

**À partir du 1er janvier 2025**, les **entreprises de 11 à 49 salariés** seront dans l'obligation, si elles font des bénéficiaires, de **mettre en place un dispositif de partage de la valeur pour leurs salariés**. Le Groupe VYV vous propose un rappel des principales dispositions de la loi n°2023-1107 du 29 novembre 2023 portant transposition de l'ANI relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise.



» **Plus d'infos**

## “ L'industrie connecte : la plateforme collaborative des industriels engagés ”



Une nouvelle expédition pour découvrir l'industrie et ses métiers !  
Avec le lancement de l'**escape game digital** « L'Expédition technologique » au sein du Monde de Yumi, **la campagne de l'UIMM #FiersDeFaire à destination des jeunes franchit une nouvelle étape.**

Sur ce monde numérique construit avec les professionnels de l'industrie et reprenant les codes des jeux vidéo, les joueurs doivent réaliser plusieurs quêtes. Pour y arriver, ils doivent partir à la rencontre de femmes et d'hommes qui font l'industrie. Ils y découvriront leurs témoignages et projets qui améliorent notre quotidien quant à lui bien réel !

» **Découvrez l'expédition**

“ Formation "Comment les référents peuvent ils aborder le harcèlement sexuel avec les collaborateurs ?" ”

Depuis le 1er janvier 2019, chaque entreprise a l'obligation de désigner un référent harcèlement sexuel. La formation proposée vous permettra de savoir comment assurer pleinement le rôle de référent en matière d'harcèlement sexuel ou agissements sexistes. Elle vous donnera également les clefs pour savoir réagir face à un cas suspect, et quelles actions mener en terme de prévention. Défi 2 Conseil vous propose une journée de formation le **jeudi 4 juillet prochain**.



» [Plus d'infos](#)

“ FUSACQ - Portail d'affaires UIMM ”



L'UIMM vous propose en collaboration avec FUSACQ un portail qui vous permettra de faire grandir votre entreprise quels que soient son stade de développement et vos motivations personnelles.

**Partenariat commercial, capitalistique, recherche de financement, vente de matériel ou encore cession d'entreprise sont maintenant autant d'opportunités à portée de clic.**

» [Voir la sélection](#)

**Suivez-nous !**

Twitter



LinkedIn



Facebook



**UIMM 21**

Maison des Entreprises - 6, allée André  
Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex  
Tél : 03 80 77 85 11 - Fax 03 80 77 85 01  
Contact:  
[uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)  
<https://www.uimm21.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à l'adresse : [uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)  
© UIMM 21

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à UIMM 21, Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex ou à [uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)